

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le 30 avril 2014 - 17h40 (CET)



## Information réglementée – Décisions des assemblées générales des actionnaires d'ageas SA/NV, tenues le 30 avril 2014

Les assemblées générales ordinaire et extraordinaire des actionnaires d'ageas SA/NV ont approuvé l'ensemble des propositions qui leur ont été soumises par le Conseil d'Administration.

La part du capital social représentée s'élevait à 36,35%.

Les assemblées générales des actionnaires ont approuvé:

- les comptes sociaux annuels de la société pour l'exercice 2013 ;
- le paiement d'un dividende brut en numéraire d'EUR 1,40 par action Ageas<sup>1</sup> ;
- le rapport de rémunération;
- l'annulation des actions propres rachetées (dans le cadre du programme annoncé le 12 août 2013 ; annulation de toutes les actions rachetées jusqu'au 31 décembre 2013 inclus) ;
- le renouvellement du mandat de Monsieur Roel Nieuwdorp en tant que membre non exécutif indépendant du Conseil d'Administration pour une période de 3 ans, jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire des Actionnaires de 2017 ;
- la nomination de Madame Davina Bruckner en tant que membre non exécutif du Conseil d'Administration pour une période de 3 ans, jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire des Actionnaires de 2017.

Les assemblées ont également approuvé tous les autres points de l'ordre du jour, y compris les modifications aux Statuts.

Enfin, les assemblées ont approuvé la décharge aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2013.

Le total des montants distribués par action en 2013 (dividende et réduction de capital) dépassant 5% du cours moyen pondéré par le volume de l'action Ageas à la date du jour de l'annonce du dividende, les détenteurs de titres FRESH et CASHES ont droit à une distribution (« Capital Distribution » comme défini dans les conditions régissant ces titres). Dès lors, des montants d'EUR 649,10 et d'EUR 854,07 seront payés respectivement sur chaque titre FRESH et CASHES<sup>2</sup>. Le montant total à payer aux détenteurs de FRESH et de CASHES sera d'EUR 7 millions tandis que le montant total versé aux actionnaires (dividende et réduction de capital) est d'EUR 532 millions.

La vidéo montrée pendant la réunion et retraçant les principaux événements de 2013, ainsi que les résultats des votes, sont disponibles sur [ageas.com](http://ageas.com) sous « Investisseurs/Assemblée générale des actionnaires ».

<sup>1</sup> Dividende: l'assemblée a voté pour l'exercice 2013 un dividende brut en numéraire d'EUR 1,40 par action Ageas. Le calendrier suivant a été arrêté : le 5 mai 2014 pour la cotation ex-dividende et le 13 mai 2014 pour le paiement du dividende (coupon n°3). Pour plus d'informations sur le traitement fiscal du dividende : <http://www.ageas.com/fr/investisseurs/dividende>.

<sup>2</sup> Paiement par FRESH (ISIN: XS0147484074 & XS0147484314) et CASHES (ISIN: BE0933899800) d'une valeur nominale d'EUR 250.000. Le calendrier est le suivant : le 5 mai 2014 pour la date d'enregistrement et le 13 mai 2014 pour la date de paiement.

EURONEXT BRUXELLES

Ticker: AGS

ISIN: BE0974264930

CONTACT MEDIA

+32 (0)2 557 57 37

INVESTOR RELATIONS

+32 (0)2 557 57 33

Ageas

Rue du Marquis 1

1000 Bruxelles - Belgique

[www.ageas.com](http://www.ageas.com)

Ageas est un groupe d'assurance international riche de quelque 190 années d'expérience et de savoir-faire. Classé dans le Top 20 européen de l'assurance, Ageas a choisi de concentrer ses activités sur l'Europe et l'Asie qui, ensemble, forment le plus grand marché de l'assurance au monde. Les activités d'assurance se répartissent en quatre secteurs opérationnels: Belgique, Royaume-Uni, Europe continentale et Asie. Elles sont menées par des filiales d'Ageas à 100% ainsi que par le biais de partenariats avec des institutions financières de référence et des distributeurs de renom dans le monde entier. Ageas est actif via des partenariats performants en Belgique, au Royaume-Uni, au Luxembourg, en Italie, au Portugal, en Turquie, en Chine, en Malaisie, en Inde et en Thaïlande; et par le biais de filiales en France, à Hong-Kong et au Royaume-Uni. En Belgique, via AG Insurance, Ageas est le leader incontesté dans les segments vie individuelle et employee benefits, et se profile aussi comme acteur de référence en non-vie. Au Royaume-Uni, Ageas est le deuxième assureur auto pour les particuliers et, par ailleurs, jouit d'une bonne position sur le marché en pleine expansion des assurances aux personnes de plus de 50 ans. Ageas emploie plus de 13.000 personnes dans les entités consolidées et plus de 30.000 dans les partenariats non consolidés, et réalise un encaissement annuel de plus d'EUR 23 milliards.